

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
de la SEANCE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 29 SEPTEMBRE 2010**

**Présents** : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Sylvie BRETON, Mme Martine BORG, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Laurent MULOT, M. Xavier DESCHAMPS, Mme Monique GUYOT, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

**Absents excusés** : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par Mme Sylvie BRETON), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Michel POUGET (remplacé par Mme Monique GUYOT), M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

**Secrétaire de séance** : M. Laurent MULOT

**Le Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Communautaire du 14 septembre 2010 est adopté à l'unanimité.**

**1 – DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**1.1. MODIFICATION DES CHARGES TRANSFEREES – SAISINE DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)**

**Résultats du vote par 17 voix pour et 6 abstentions** (Mrs TATIN, ROCHE, LASNIER, LANDRE DE LA SAUGERIE, MULOT, Mme CORMERY) sur la décision de soumettre à l'examen de la CLECT le transfert de charges liées au BAF.

**1.2. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE LA FERTE SAINT-AUBIN**

**Résultats du vote par 17 voix pour et 6 abstentions** (Mrs TATIN, ROCHE, LASNIER, LANDRE DE LA SAUGERIE, MULOT, Mme CORMERY) sur la modification des statuts de la Communauté de Communes relative à l'ajout d'une compétence portant sur la rénovation, à l'entretien et à la gestion du BAF situé à LA FERTE SAINT-AUBIN. Cette délibération sera soumise à l'ensemble des assemblées municipales membres de la Communauté de Communes.

**1.3. PROGRAMME POUR LA REALISATION D'UN COMPLEXE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL POUR LE LANCEMENT DU CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE SUR ESQUISSE**

**Résultats du vote par 17 voix pour et 6 abstentions** (Mrs TATIN, ROCHE, LASNIER, LANDRE DE LA SAUGERIE, MULOT, Mme CORMERY) sur le programme de cet équipement composé d'une surface utile totale couverte de 954 m<sup>2</sup>, de surfaces extérieures de 375 m<sup>2</sup> de bassins et 730 m<sup>2</sup> de plages minérales, pour un coût prévisionnel de travaux, d'équipements et d'honoraires de 3 700 435,00 € HT (4 425 721,00 € TTC) pour la tranche ferme. A cela s'ajouterait une tranche conditionnelle (espace de remise en forme) pour 770 875,00 € HT (921 966,00 € TTC).

**Soit un TOTAL DU PROGRAMME de 5 347 686,00 € TTC.**

**1.4. LANCEMENT D'UN CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE SUR ESQUISSE POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE AQUATIQUE**

**Résultats du vote par 17 voix pour et 4 abstentions** (Mrs TATIN, ROCHE, LASNIER, MULOT) sur le lancement de ce concours, la sélection de 3 candidats, la fixation de critères de sélection des candidats, sur la nomination des membres du collège maître d'ouvrage, à savoir :

- **Membres titulaires** : **M. Xavier Deschamps** (suppléé par M. Michel POUGET), **M. Michel TATIN** (suppléé par M. Jean-Paul ROCHE), **Mme Claire GAUFROY-MINIÈRE** (suppléée par M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE), **M. Philippe FROMENT** (suppléé par M. Jean-Michel SINTES), **M. Eric LEMBO** (suppléé par M. Bertrand DAUDIN), **M. Jean-Jacques BOUQUIN** (suppléé par M. Daniel MORAND).

## **2 – QUESTIONS DIVERSES**

### **2.1. ZONE D'ACTIVITES DE MERIGNAN – CESSION D'UN TERRAIN A LA SARL TVF**

**Résultats du vote par 22 voix pour et 1 abstention** (M. GIRERD) sur la décision de vendre une parcelle de terrain de 8 976 m<sup>2</sup> au prix de 12 € le m<sup>2</sup>, et autorisant M. le Président à signer l'acte à intervenir, en l'étude notariale fertésienne, les frais étant supportés par l'acquéreur. Sachant qu'une aide économique sera attribuée à hauteur de 18 000 € prise en charges conjointement par le Conseil Général du Loiret via l'ADEL et la Communauté de Communes.

### **2.2. CREATION D'UN BUDGET ANNEXE ZAE LA CHAVANNERIE II**

**Vote favorable à l'unanimité** sur la décision de créer un budget annexe relatif à l'aménagement et à la commercialisation des parcelles de la Zone d'Activités Economiques de LA CHAVANNERIE II, sise à LA FERTE SAINT-AUBIN, dès lors que ces services sont assujettis à la TVA.

Départ de M. Laurent MULOT et M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE.

### **2.3. MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU RESPONSABLE DU RAM ITINERANT**

**Vote favorable à l'unanimité** sur la modification du temps de travail du responsable du RAM itinérant, passant de 50 % à 80 % d'un équivalent temps plein.

## **DECISIONS COMMUNAUTAIRES PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L5211-10 du CGCT**

- N° 6/2010 du 30/07/2010 portant dissolution de la régie d'avances pour l'aire d'accueil des gens du voyage
- N° 7/2010 du 30/07/2010 portant modification de l'acte constitutif de la régie de recettes pour l'aire d'accueil des gens du voyage
- N° 8/2010 du 23/08/2010 relative à l'approbation et à la signature de l'avenant n° 2 au marché n° CC09/007 de « portage de repas à domicile de La Ferté Saint-Aubin »

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_